

Postulat François Pointet et consorts au nom du groupe Vert'libéral – Mobilité 4.0 : plus de mobilité pour moins de béton

Texte déposé

Entre la réalisation de nos premières autoroutes à la fin des années 60 et notre horizon de planification de 2040, la population du canton de Vaud aura probablement doublé, passant de 500'000 habitants à près d'un million. Dans ce même temps, la circulation — nombre de kilomètres-personnes — aura plus que quadruplé, dû notamment à l'augmentation de la pendularité, des déplacements de loisir et à un certain mitage du territoire que nous peinons à juguler.

De grands efforts ont bien sûr déjà été faits pour adapter nos infrastructures : les capacités ferroviaires ont été doublées, des aménagements d'autoroutes et de routes cantonales ont été faits ou sont prévus. Néanmoins, les goulets d'étranglement et les surcharges de trafic deviennent un obstacle à la qualité de vie et à la stabilité économique de notre région.

La situation empire et les solutions proposées à ce stade ne permettront d'améliorer la mobilité que dans un avenir lointain — contournements autoroutiers et Léman 2030. De surcroît, les investissements, tels que prévus, ne suffiront probablement pas. Au vu de cette perspective d'avenir peu reluisante, les citoyens doivent s'attendre à devoir dépenser encore plus d'argent et de temps pour leurs déplacements, avec un bilan écologique discutable.

Avant de chercher à résoudre un problème, il faut le comprendre, identifier ses causes. Aujourd'hui, nos routes sont effectivement saturées de véhicules en périodes de pointe, mais seuls 60% de la capacité est réellement utilisée en journée. De plus, avec 1,1 personne par voiture en heure de pointe, près de 70% de la capacité de transport n'est pas exploitée sur nos routes !

Pourtant, de véritables révolutions technologiques se mettent en place, et de nouveaux outils de mobilités sont en train d'émerger. Ils simplifient la multimodalité de transport, tout en apportant une attractivité nouvelle à la mobilité partagée — covoiturage, autopartage, vélos en libre-service... Ces technologies existent et sont de surcroît développées dans notre canton, mais elles ne sont pas encore suffisamment valorisées et exploitées.

Développés parallèlement à une tarification constructive et non punitive de la mobilité, les outils « numériques » contribueraient grandement à stabiliser les réseaux de transports tout en répondant à la demande croissante de mobilité, et ce sans construire de nouvelles infrastructures lourdes. Tout ceci, c'est la « mobilité 4.0 » ! Une mobilité à forte valeur ajoutée, basée sur un savoir-faire exportable en Suisse et à l'étranger.

Adopter une technologie efficace pour piloter la mobilité permettra de soutenir le changement de comportement des automobilistes. Ceux qui acceptent un tel changement réduiront le coût de leur mobilité et il en résulterait une décharge des infrastructures.

La mise en place d'une « mobilité 4.0 » nécessite expertise et coordination. C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat d'évaluer l'opportunité de créer un pôle de compétence destiné à valoriser et exploiter les solutions de « mobilité 4.0 » existantes et à venir. Ce pôle de compétence devrait être à même d'explorer de nouvelles solutions de mobilité, telles que plateformes d'assistance performantes et conviviales pour mobilités partagées, gestions dynamiques de trafic avec intégration des données de mobilité, tarifications et de fiscalité, pour proposer des solutions de pointe conviviales, intégrées et à forte valeur ajoutée pour les utilisateurs et la communauté.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) François Pointet
et 22 cosignataires*

Développement

M. François Pointet (V'L) : — Encore une fois les Vert'libéraux mettent en évidence un chemin alternatif pour résoudre des problèmes.

La mobilité est une préoccupation pour notre qualité de vie et pour notre économie. Chacun de nous s'est déjà retrouvé entravé, agacé et énervé par la situation lors de ses tentatives de mobilité. Evidemment, des projets sont en cours et des investissements sont consentis. Mais combien de temps cela va-t-il prendre pour que l'on voie des résultats ? Et à quel prix ? Voulons-nous vraiment attendre que toutes les personnes présentes dans cet hémicycle soient à la retraite avant de constater une amélioration ?

Les Vert'libéraux constatent que la technologie est systématiquement laissée de côté au profit d'un vieux réflexe de bétonnage. Pourtant, un nombre important de solutions existent ou sont en développement pour favoriser la vie des personnes mobiles, pour leur offrir toutes formes d'alternatives et pour optimiser l'utilisation des infrastructures lourdes actuelles :

- auto-partage ;
- covoiturage ;
- optimisation du parcage ;
- utilisation efficace des interfaces multi-modalité.

Des actions d'incitation devraient aussi être entreprises, telles que favoriser le télétravail, des incitations fiscales, une tarification dynamique et j'en passe.

Tout cela manque de coordination et de vision politique, c'est pourquoi les Vert'libéraux demandent au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de créer un pôle de compétence « mobilité 4.0 ».

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.